

*République Islamique de Mauritanie*

**Ministère des Affaires Economiques et du Développement**



## **Note Annuelle Sectorielle de Mise œuvre de la SCAPP (NASMO) pour l'année 2025**

---

**Chantier n°6 :**  
**Promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture,  
et de la résilience des couches les plus vulnérables**

**Provisoire**

Avril 2026

## Table des matières

Liste des abréviations et acronymes .....	3
Liste des tableaux .....	4
Liste des graphiques .....	4
Liste des encadrés .....	4
RESUME ANALYTIQUE .....	5
I. INTRODUCTION .....	10
II. ANALYSE DES PROGRES : BILAN DES REALISATIONS ET EVOLUTION DES INDICATEURS .	12
II.1. Analyse de l'évolution des indicateurs .....	12
II.2. Promotion de l'emploi productif et du travail décent .....	16
II.3. Promotion et protection de la jeunesse .....	18
II.4. Autonomisation de groupes sociaux et inclusion et protection sociales .....	19
II.5. Solidarité nationale et lutte contre l'exclusion .....	20
II.6. Renforcement de la sécurité alimentaire .....	24
III. FINANCEMENT DU CHANTIER.....	27
IV. ANALYSE DES DEFIS ET CONTRAINTES.....	28
V. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CHANTIER .....	30
VI. ANNEXES .....	34
VI.1. Projets programmés dans le Plan d'Action pour le chantier 6.....	34
VI.2. Bibliographie .....	36
VI.3. Liste des personnes rencontrées.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Liste des abréviations et acronymes

ANSADE :	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
BIT :	Bureau International du Travail
CDS :	Comité de Développement Sectoriel
CSA :	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DGB :	Direction Générale du Budget
DGSPD :	Direction Générale des Stratégies et Politiques de Développement
DPG :	Déclaration de Politique Générale
ENESI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ENTE :	Enquête Nationale Trimestrielle sur l'Emploi
EPCV :	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
MASEF :	Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille
MENRSE :	Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Secteur Educatif
MS :	Ministère de la Santé
NASMO :	Note Annuelle Sectorielle de Mise en Œuvre
ODD :	Objectifs de Développement Durable
PA :	Plan d'Action
PTF :	Partenaires Techniques et financiers
RAMO :	Rapport Annuel de Mise en Œuvre
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAPP :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
TAAZOUR :	Délégation Générale à la Solidarité et à la Lutte contre l'Exclusion
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de suivi du chantier 6.....	12
Tableau 2 : Nombres d’emplois créées en 2025 à travers les initiatives et programmes .....	16
Tableau 3 : Parc de logements sociaux en cours de construction ou d’achèvement (Dari) .....	21
Tableau 4 : Programme Cheyla d’infrastructures sociales en 2025 .....	21
Tableau 5 : Bilan 2025 de TEKAVOUL (Filets sociaux) .....	23
Tableau 6 : Réalisations du Registre Social 2025.....	24
Tableau 7 : Assistance aux ménages vulnérables par le CSA .....	24
Tableau 8 : Appui au pouvoir d’achat des populations démunies par Le CSA .....	25
Tableau 9 : Lutte contre la malnutrition par le CSA.....	25
Tableau 10 : Micro-projets, AGR et appuis à la production par le CSA .....	26
Tableau 11 : Coûts de programmes sociaux .....	27
Tableau 12 : Dépenses du budget consolidé d’investissement du chantier 6 en 2025 (en MRU) .....	27
Tableau 13 : Budget ordonnancé des départements du chantier 6 (en MRU) .....	27
Tableau 16 : Liste des Projets programmés dans le plan d’action pour le chantier 6 .....	34

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Besoin d’emploi non satisfait (Taux de sous-utilisation de la main d’œuvre) 2025 .....	15
Graphique 2 : Couverture des Filets Sociaux selon les pays (% de population).....	15

## Liste des encadrés

Encadré 1 : Taux de chômage VS Besoin d’emploi non satisfait .....	13
--	----

## RESUME ANALYTIQUE

Le Chantier 6 du second Plan d'Action 2021-2025 de la SCAPP occupe une place centrale dans le levier relatif au développement du capital humain et à l'accès équitable aux services sociaux de base. Il couvre un ensemble d'interventions stratégiques portant sur la promotion de l'emploi productif et du travail décent, la promotion et la protection de la jeunesse, l'autonomisation des groupes sociaux vulnérables, la protection sociale, la solidarité nationale, la lutte contre l'exclusion, ainsi que le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Sa mise en œuvre mobilise principalement le Ministère de l'Autonomisation de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique, le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite et l'intensification des interventions dans les domaines de l'emploi, de la jeunesse, de la protection sociale, de l'inclusion économique, de l'habitat social, des infrastructures communautaires, de la sécurité alimentaire et de l'assistance aux populations vulnérables. Elle a également enregistré des réformes institutionnelles importantes, notamment la consolidation de l'architecture nationale de promotion de l'emploi autour de l'Agence Techghil, l'adoption de la Stratégie Nationale de Protection Sociale 2025-2035, l'adoption de la Stratégie Nationale d'Inclusion et de Promotion des Personnes Handicapées 2025-2035, ainsi que la mise en place de textes relatifs au service civique et au volontariat.

En matière d'emploi, les données de l'Enquête Nationale Trimestrielle sur l'Emploi (ENTE) indiquent que le taux de chômage s'est établi à 13,12 % au quatrième trimestre 2025, contre 12,29 % au quatrième trimestre 2024, soit une hausse de 6,75 %. L'effectif des chômeurs est passé de 178 162 personnes en 2024 à 192 424 personnes en 2025. Le chômage demeure particulièrement élevé chez les jeunes de 14 à 35 ans, avec un taux de 22,17 %, et chez les femmes, avec 21,29 %. Le besoin non satisfait sur le marché du travail, mesuré par le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, atteint 32,86 % au quatrième trimestre 2025, soit 586 924 personnes concernées par le chômage, le sous-emploi ou la main-d'œuvre potentielle. Ce besoin est encore plus marqué chez les jeunes et les femmes, avec respectivement 43,82 % et 47,23 %.

Face à cette situation, les autorités ont poursuivi les programmes de promotion de l'emploi et d'insertion économique. En 2025, les initiatives publiques d'intermédiation, de financement, d'auto-emploi et d'appui aux micro et petites entreprises ont permis de générer 24 272 opportunités d'emploi, notamment à travers les projets d'employabilité, le programme « Mon Projet Mon Avenir », les interventions Mihneti, les programmes d'appui aux entreprises, les initiatives agricoles, les activités liées au BTP, à la pêche, à la riziculture, aux chaînes de valeur et à la migration circulaire. Ces résultats témoignent d'une dynamique d'intégration économique, même si l'ampleur du besoin non satisfait

en emploi souligne la nécessité de renforcer l'impact, le ciblage et la durabilité des dispositifs d'insertion.

Dans le domaine de la jeunesse, des progrès significatifs ont été enregistrés en matière d'infrastructures, de participation civique, de sport et de prévention des risques sociaux. L'année 2025 a notamment vu la rénovation et l'équipement de maisons des jeunes, la réception et la mise en service d'espaces polyvalents, l'aménagement de 14 espaces sportifs, l'inauguration du stade de Sebkha, l'accréditation de 300 clubs, associations et académies sportives, ainsi que de 15 fédérations sportives nationales. Le Congrès de l'Autonomisation de la Jeunesse a été organisé dans les 63 moughataas, tandis que le Programme national de protection de la jeunesse et de lutte contre la drogue a été lancé dans 32 quartiers. Le service civique a également connu une avancée notable avec le lancement de sa plateforme nationale, la signature de plusieurs conventions et la mobilisation de plus de 2 400 volontaires dans des activités de sensibilisation, d'orientation, de prévention et de solidarité.

En matière d'action sociale, les interventions du MASEF ont porté sur l'assistance aux groupes les plus vulnérables, l'inclusion des personnes handicapées, l'autonomisation des femmes, la protection de l'enfance, la stabilité familiale et la lutte contre la malnutrition. Les transferts monétaires au profit des malades indigents, des ménages vulnérables et des personnes âgées ont atteint 219 millions MRU. La prise en charge des patients indigents a couvert notamment 56 évacuations sanitaires à l'étranger, 1 168 patients en dialyse et 155 malades en cardiologie. Le programme Ramadaniyatt a bénéficié à 10 000 ménages vulnérables pour un montant de 50 millions MRU.

Les actions en faveur des personnes handicapées ont été renforcées à travers des transferts au profit de 12 000 ménages ayant des personnes handicapées à Nouakchott et de 8 384 ménages ayant des enfants handicapés ou polyhandicapés, pour un montant total de 210,92 millions MRU. En outre, 770 personnes handicapées ont reçu des aides techniques, 1 272 enfants handicapés ont bénéficié d'une formation spécialisée dans 13 structures d'accueil réparties dans sept wilayas, 18 500 cartes de personne en situation de handicap ont été émises et les frais d'assurance maladie de 3 766 personnes handicapées ont été pris en charge.

Dans le domaine de l'autonomisation des femmes, 296 AGR ont été financées au profit de coopératives féminines dans plusieurs wilayas pour une enveloppe de 11,84 millions MRU. Des plateformes électroniques ont été mises en place pour l'enregistrement des compétences féminines, l'autonomisation des femmes rurales et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Par ailleurs, 682 filles et femmes ont été formées dans 16 antennes du Centre de Formation pour l'Autonomisation des Femmes (CFAF), et 54 sortantes ont bénéficié de trousseaux de production ou d'AGR. Dans le domaine de la protection de l'enfance, 1 520 enfants en difficulté familiale ont bénéficié

d'une prise en charge alimentaire, scolaire et sanitaire, 1 316 enfants ont été intégrés dans les écoles et 119 enfants dans des milieux professionnels.

La solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion ont été marquées par l'intensification des programmes de TAAZOUR. Le programme DARI poursuit la construction, la réhabilitation ou la finalisation de plus de 2 000 logements sociaux dans 10 wilayas, avec des taux d'exécution variables selon les sites. Le programme CHEYLA a permis la réalisation ou l'engagement de plus de 80 projets d'infrastructures sociales essentielles, dont 12 postes de santé, 35 projets éducatifs et 24 projets d'électrification rurale par minicentrales solaires. Le Programme Prioritaire de Développement de Nouakchott a permis la construction, la réhabilitation ou l'extension de 120 établissements scolaires, dont 96 achevés à la date du 21 novembre 2025. Le Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services nécessaires au Développement Local, qui prévoit notamment la construction de 1 936 salles de classe et de 67 postes de santé dans six wilayas à forte vulnérabilité, a été lancé en novembre 2025.

Les filets sociaux ont constitué un axe majeur de l'intervention publique en 2025. Le programme Tekavoul a atteint 146 882 ménages bénéficiaires pour un coût total de 1,103 milliard MRU. Les transferts réguliers ont bénéficié à 133 000 ménages avec un taux d'exécution de 98 %, les transferts réactifs aux chocs ont touché 10 494 ménages avec un taux d'exécution de 97 %, et les subventions d'inclusion économique ont bénéficié à 3 388 ménages dans les wilayas du Gorgol, de l'Assaba et du Guidimakha. Le programme TEMWINE a également connu une réforme structurelle, avec la mise en place de 360 boutiques homologuées à Nouakchott, l'approvisionnement de 1 750 boutiques à l'intérieur du pays au bénéfice de 131 550 ménages, l'ouverture de 810 Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité (SAVS) et une contribution à l'opération Ramadan.

Le Registre Social a poursuivi sa modernisation et son extension en 2025. Les opérations menées ont couvert toutes les wilayas du pays et ont concerné 183 625 ménages mis à jour, visités ou enquêtés, pour un coût total de 71,16 millions MRU. Ces activités ont inclus la mise à jour des données en milieu rural et urbain, la collecte pilote liée à TEMWINE, le contrôle qualité, la vérification terrain et les enquêtes méthodologiques. Elles contribuent à améliorer la fiabilité du ciblage social, l'interopérabilité des dispositifs et l'efficacité des interventions en faveur des ménages vulnérables.

En matière de sécurité alimentaire, le CSA a poursuivi ses interventions d'assistance aux ménages vulnérables, de soutien au pouvoir d'achat, de lutte contre la malnutrition, de renforcement de la résilience communautaire et d'assistance aux réfugiés maliens. L'assistance aux populations en insécurité alimentaire ou victimes de catastrophes naturelles a touché 107 444 ménages, hors vivres contre travail, pour un coût total de 262,96 millions MRU. Les distributions gratuites ont porté sur 6 141 tonnes de produits alimentaires au profit de 91 975 bénéficiaires, tandis que les transferts monétaires ont

concerné 6 774 bénéficiaires. Les secours d'urgence aux sinistrés ont couvert 5 195 bénéficiaires, avec 351 tonnes de produits alimentaires et 2 352 kits d'abris.

Le soutien au pouvoir d'achat à travers les ventes subventionnées de produits de base a représenté un coût de 292 millions MRU, hors TEMWINE porté par TAAZOUR. L'opération Ramadan a permis la vente sociale de 6 210 tonnes de produits alimentaires au bénéfice de 78 000 ménages défavorisés, tandis que les Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité ont mobilisé 12 854 tonnes de produits alimentaires. En matière de nutrition, 108 CRENAM ont reçu 67 tonnes de farine enrichie au profit de 3 780 enfants de moins de cinq ans et femmes enceintes ou allaitantes ; une distribution spéciale de 550 tonnes de rations sèches a bénéficié à 10 000 femmes enceintes ou allaitantes ; et les cantines scolaires ont mobilisé 2 430 tonnes de produits alimentaires au profit de 114 175 élèves dans 1 119 écoles.

Les actions de résilience communautaire ont porté sur 233 microprojets de création d'actifs et de réhabilitation des moyens d'existence pour un coût de 41 millions MRU, ainsi que sur 55 AGR en milieu rural pour 40 millions MRU. Le programme d'intrants agricoles, mis en œuvre en collaboration avec le ministère chargé de l'agriculture, a mobilisé 33 698 tonnes d'engrais et 153 647 litres d'herbicides au profit des agriculteurs de la filière riz et des cultures maraîchères dans la vallée du fleuve Sénégal. Enfin, l'assistance aux réfugiés maliens du camp de M'Berra, estimés à 130 000 personnes, a comporté la distribution de 6 107 tonnes de produits alimentaires et des transferts monétaires d'un montant de 58,85 millions MRU.

Sur le plan financier, le Chantier 6 a mobilisé des ressources significatives. Les coûts de programmes sociaux identifiés dans les bilans sectoriels atteignent 3,752 milliards MRU. Les dépenses du Budget Consolidé d'Investissement du Chantier 6 s'élèvent à 8,650 milliards MRU, dont 7,228 milliards MRU sur financement de l'État et 1,422 milliard MRU sur ressources extérieures. Le budget ordonnancé des départements concernés est passé de 7,951 milliards MRU en 2024 à 10,039 milliards MRU en 2025, traduisant une progression notable des ressources effectivement mobilisées pour les politiques d'emploi, de protection sociale, de solidarité nationale et de sécurité alimentaire.

Malgré ces avancées, plusieurs défis persistent. Le marché du travail reste marqué par un besoin non satisfait élevé, des disparités fortes selon l'âge et le sexe, ainsi qu'une inadéquation persistante entre les compétences disponibles et les besoins réels du marché. Les programmes de formation et d'employabilité doivent encore renforcer leur articulation avec le secteur privé, le suivi de l'insertion durable et l'accompagnement post-financement. Les politiques de jeunesse nécessitent une territorialisation accrue et une participation plus systématique des jeunes aux cadres de concertation et de décision.

Dans le domaine social, la protection sociale demeure confrontée à des enjeux de couverture, de coordination, d'intégration des systèmes d'information et d'adaptation aux chocs. Les filets sociaux progressent, mais leur extension doit s'accompagner d'un meilleur ciblage, d'une plus forte articulation avec l'inclusion économique et d'une consolidation des mécanismes adaptatifs. La sécurité alimentaire et nutritionnelle reste exposée aux chocs climatiques, économiques et humanitaires, ce qui impose de renforcer les mécanismes de prévention, d'alerte précoce, de stockage, de nutrition communautaire et de résilience productive.

Les recommandations prioritaires portent sur la réduction durable du besoin non satisfait d'emploi, le renforcement de l'adéquation formation-emploi, la promotion de la formation duale, l'extension des dispositifs d'accompagnement post-formation et post-financement, la formalisation progressive des activités informelles, la territorialisation des politiques de jeunesse, l'extension des filets sociaux adaptatifs, le renforcement du Registre Social et de son interopérabilité, l'accélération de la mise en œuvre des stratégies sociales adoptées en 2025, la consolidation des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'amélioration de la gouvernance multisectorielle et du système de suivi-évaluation du chantier.

Dans l'ensemble, les résultats enregistrés en 2025 confirment l'importance stratégique du Chantier 6 pour la cohésion sociale, la réduction de la pauvreté, l'inclusion des jeunes et des femmes, la protection des groupes vulnérables et la résilience des ménages face aux chocs. Toutefois, l'ampleur des besoins en emploi, la persistance des vulnérabilités sociales, la pression démographique, les disparités territoriales et les contraintes de coordination appellent une intensification des réformes et une meilleure intégration des interventions. Le passage à une logique plus structurée, mieux ciblée et davantage axée sur les résultats constituera un enjeu déterminant pour renforcer la contribution du Chantier 6 aux objectifs de la SCAPP et aux Objectifs de Développement Durable.

## I. INTRODUCTION

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) constitue le cadre de référence de la politique de développement économique et social de la Mauritanie à l'horizon 2030. Sa mise en œuvre opérationnelle est assurée à travers des plans d'action quinquennaux et un dispositif institutionnel de suivi-évaluation reposant notamment sur l'élaboration des Rapports Annuels de Mise en Œuvre (RAMO) et des Notes Annuelles Sectorielles de Mise en Œuvre (NASMO).

La présente Note Annuelle Sectorielle de Mise en Œuvre (NASMO) porte sur le Chantier n°6 du second Plan d'Action 2021-2025 de la SCAPP, intitulé : « Promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture et de la résilience des couches les plus vulnérables ». Ce chantier occupe une place centrale dans la stratégie nationale de développement en raison de son lien direct avec les enjeux d'emploi, d'inclusion sociale, de réduction de la pauvreté, de résilience des populations vulnérables et de cohésion sociale.

Le chantier couvre un ensemble d'interventions relatives à la promotion de l'emploi productif et du travail décent, à la promotion et à la protection de la jeunesse, au renforcement de la protection sociale et de la résilience ainsi qu'à la consolidation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il mobilise plusieurs institutions publiques, notamment le Ministère de l'Autonomisation de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique (MAJESSC), le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR), le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), ainsi que d'autres acteurs publics et partenaires techniques et financiers.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite et l'intensification de plusieurs programmes structurants dans les domaines de l'emploi, des filets sociaux, de l'inclusion économique, de l'habitat social, des infrastructures communautaires, de la sécurité alimentaire et de la prise en charge des groupes sociaux vulnérables. Elle a également connu la mise en œuvre de réformes institutionnelles importantes, notamment dans les domaines de l'emploi, du service civique, de la protection sociale et de l'inclusion des personnes handicapées.

Toutefois, malgré les efforts déployés et les résultats enregistrés, plusieurs défis structurels persistent, en particulier le niveau élevé de sous-utilisation de la main-d'œuvre, les disparités sociales et territoriales, la vulnérabilité des ménages face aux chocs économiques et climatiques ainsi que les contraintes de coordination et de suivi-évaluation des interventions publiques.

La présente NASMO vise ainsi à analyser les progrès réalisés en 2025 dans le cadre de la mise en œuvre du Chantier 6, à apprécier l'évolution des principaux indicateurs de suivi, à faire le bilan des réalisations et des réformes engagées, à examiner les ressources

mobilisées ainsi que les principales contraintes rencontrées, et enfin à formuler des recommandations susceptibles de renforcer l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions publiques dans les domaines couverts par le chantier.

## II. ANALYSE DES PROGRES : BILAN DES REALISATIONS ET EVOLUTION DES INDICATEURS

Les progrès enregistrés en 2025 sont passés en revue ci-après pour chacune des différentes interventions constitutives de ce chantier. Ils sont appréhendés d'une part à travers l'évolution des indicateurs retenus pour le suivi du chantier, si renseignés, et d'autre part à travers l'appréciation du bilan des réalisations et des réformes au regard de la programmation.

### II.1. Analyse de l'évolution des indicateurs

Les indicateurs retenus pour le suivi de la mise en œuvre du chantier 6 du second plan d'action de la SCAPP figurent dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Indicateurs de suivi du chantier 6

Intitulé de l'indicateur	ODD / Non ODD	Valeur de référence	Année de référence	Source	Valeur cible	2022	2023	2024	2025
Taux de Chômage	ODD 8.5	12,2%	2019	ANSADE	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif	12,2%		12,29% (Trim 4)	13,12% (Trim 4)
Proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté	ODD 1	28,2%	2019	ANSADE	-	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Proportion de la population en milieu rural vivant en dessous du seuil de pauvreté	ODD 1	41,2%	2019	ANSADE	D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Pertes alimentaires	ODD 12.1	4 700 T		-	-				
Proportion des ressources nationales directement allouées par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté	ODD 1.a.1	53,82%	2019	MEF (LFI)	-				
Indice de Gini	Non ODD	0,32	2019	ANSADE	-				

N.D. : Non disponible

L'indicateur retenu par la SCAPP pour le suivi de l'emploi est le taux de chômage qui est estimé à 13,12% au dernier trimestre 2025, enregistrant une hausse de +6,75% par rapport au dernier trimestre 2024, selon les résultats de l'enquête nationale trimestrielle sur l'emploi (ENTE) conduite par l'ANSADE. L'effectif des chômeurs s'élève à 192 424 au dernier trimestre en 2025 contre 178 162 au dernier trimestre 2024.

Ce taux de chômage est plus élevé chez les jeunes de 14-35 ans (22,17%) et les femmes (21,29%) en 2025 tandis que les personnes de niveau d'instruction secondaire (25,86%) ou supérieur (18,07%) sont davantage au chômage que ceux ayant suivi l'enseignement Coranique ou Mahadra (2,54%).

Le besoin non satisfait sur le marché du travail est évalué au quatrième trimestre 2025 à 32,86% de la main d'œuvre (graphique 1), soit environ un tiers, contre 32,20% à la même période de l'année dernière, correspondant à un effectif de 586 924 personnes (chômeurs + sous-emploi + chercheurs d'emplois non disponibles + disponibles ne cherchant pas d'emploi). Si l'on exclut le sous-emploi, le déficit quantitatif en emplois est estimé à 511 540 personnes.

Le besoin non satisfait sur le marché du travail reste particulièrement plus élevé chez les jeunes de 14-35 ans et les femmes (respectivement 43,82% et 47,23% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025) contre 17,68% des adultes de 36-64 ans et 19,65% des hommes.

Ce besoin non satisfait sur le marché du travail est en partie le reflet de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois.

Une comparaison des concepts de taux de chômage et du « besoin non satisfait sur le marché du travail » fait l'objet de l'encadré 1 ci-après.

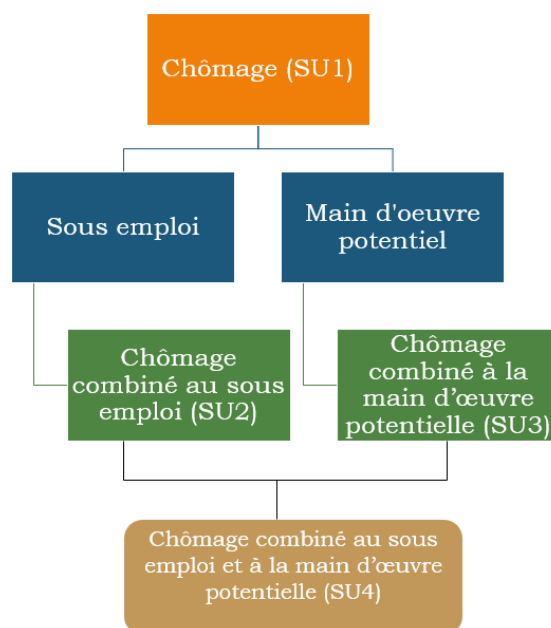
#### Encadré 1 : Taux de chômage VS Besoin d'emploi non satisfait

---

Le taux de chômage, au sens du BIT, reflète la recherche active d'un emploi par des personnes en activité, sans emploi et qui sont disponibles.

Dans un contexte marqué par la quasi-absence de structures d'encadrement de la recherche d'emploi et d'intermédiations entre l'offre et la demande d'emploi, le taux de chômage ne représente pas l'indicateur le plus pertinent pour caractériser la situation de sous-utilisation de la main d'œuvre. D'où le recours à d'autres indicateurs pour mieux refléter la demande non satisfaite sur le marché du travail :

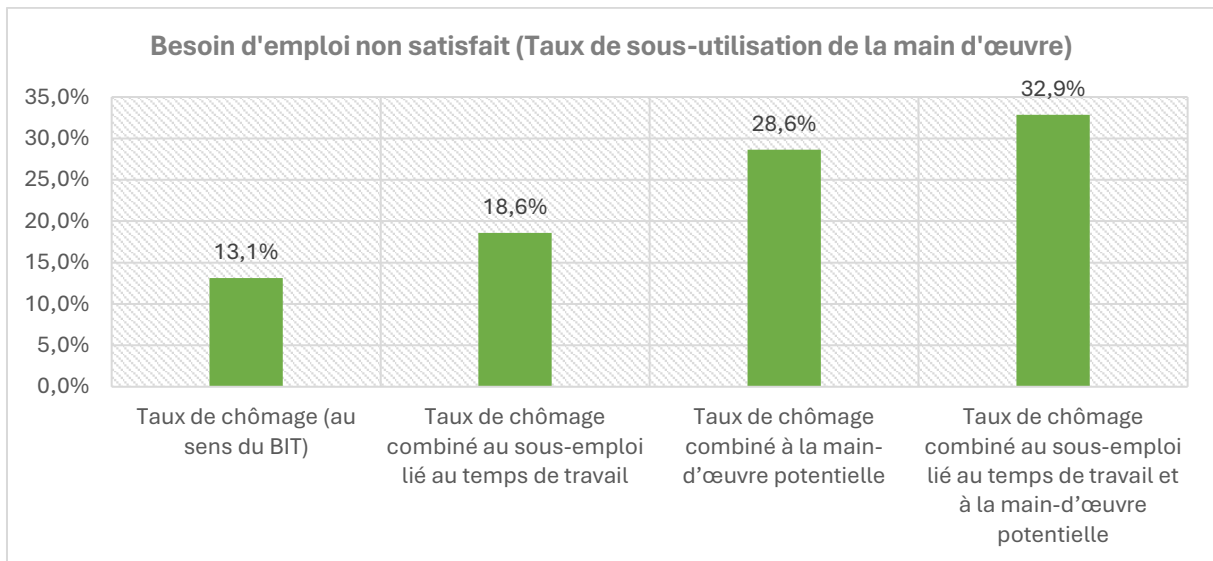
- Le taux de chômage combiné au sous-emploi qui permet de mieux cibler les politiques publiques visant à améliorer l'emploi et les conditions de travail.
- Le taux de chômage combiné à la main d'œuvre potentielle qui prend en compte des personnes qui ne sont pas classées comme chômeuses au sens strict mais qui pourraient le devenir si les critères de recherche et de disponibilité ne sont plus vérifiés simultanément.
- La sous-utilisation de la main-d'œuvre englobe les trois formes de non-utilisation ou d'utilisation inefficace de la main-d'œuvre disponible dans une économie à savoir le chômage, le sous-emploi et la main-d'œuvre potentielle.



Source ANSADE

---

Graphique 1 : Besoin d'emploi non satisfait (Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre) 2025



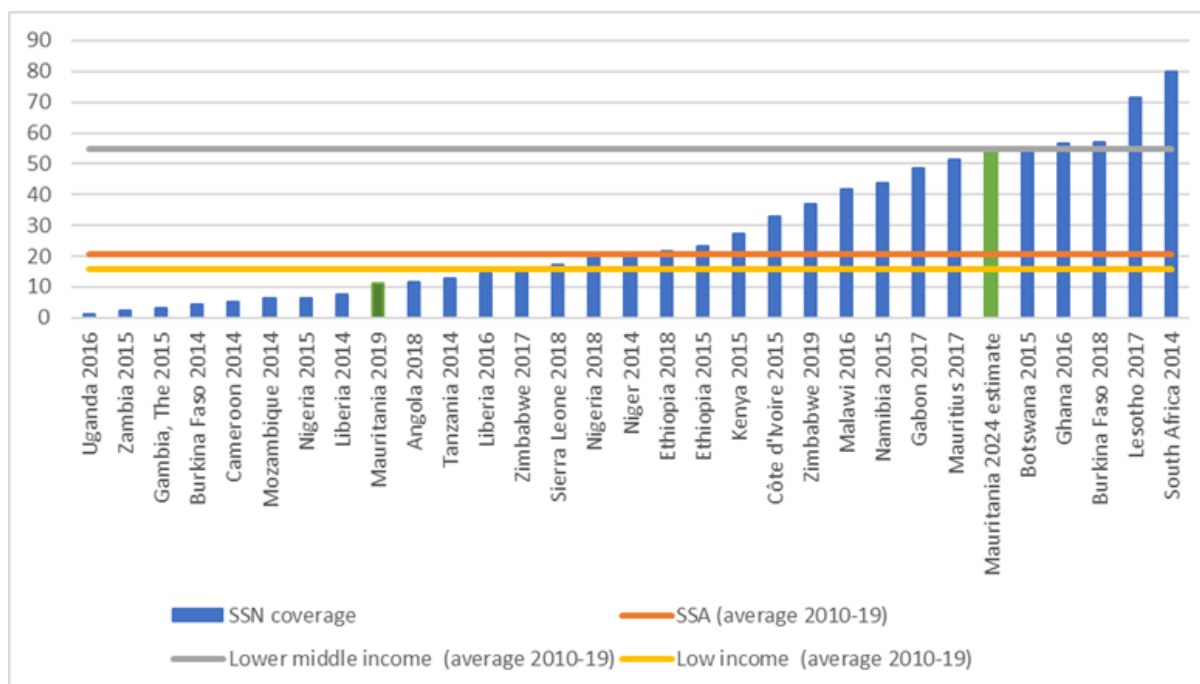
Source : ANSADE. ENTE 2025

Quant au suivi des interventions liées à la protection des groupes vulnérables, la matrice des indicateurs de suivi de la SCAPP inclut deux indicateurs sur la pauvreté (incidence générale et incidence en milieu rural), un indicateur sur l'inégalité (Indice de Gini) et un indicateur budgétaire (ressources nationales directement allouées par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté).

Les deux premiers indicateurs sur la pauvreté ainsi que le quatrième sur l'inégalité n'ont pas été actualisés depuis 2019 mais ils le seront dans les mois à venir car une édition de l'EPCV est en cours de réalisation. Quant au troisième indicateur relatif aux ressources, lui aussi, n'est pas couramment calculé et donc pas disponible et ne manquera pas d'être changé dans le prochain plan d'action de la SCAPP.

Selon des travaux récents de la Banque Mondiale sur l'évolution du taux de couverture des filets sociaux en Mauritanie, basés sur les résultats de l'EPCV 2019 et les données administratives 2024, en comparaison avec d'autres pays, la couverture est estimée à 55 % de la population en 2024 (Graphique 2) contre 11,3% en 2019 qui était en dessous de la couverture moyenne des pays de la région (20,6 %). Le niveau atteint en 2024 tient compte de l'expansion récente du programme national de transferts monétaires, couvrant plus de 140 000 ménages depuis 2024, de l'expansion de l'alimentation scolaire, de la distribution alimentaire et des subventions, dépassant la moyenne régionale et rattrape la couverture moyenne des pays de la même tranche de revenu (pays à revenu intermédiaire inférieur) qui est de 54,6 %.

Graphique 2 : Couverture des Filets Sociaux selon les pays (% de population)



Source : Banque Mondiale

## II.2. Promotion de l'emploi productif et du travail décent

Pour faire face au besoin d'emplois non satisfait, les autorités nationales ont déployé d'importants efforts au cours de l'année 2025 reflétant une dynamique d'intégration économique dont le bilan en termes emplois s'est traduit par un effectif total de 24 272 opportunités d'emploi et des milliers de formations et de partenariats.

Le tableau 2 ci-dessous détaille le nombre d'emplois créés résultant de l'action publique d'intermédiation et de promotion de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du bâtiment et des services, à travers notamment le financement de micro et petites entreprises, l'auto-emploi basé sur la formation et le financement

A cela il convient d'ajouter les effectifs recrutés par les secteurs public et privé en dehors de ces initiatives pour disposer du nombre total d'emplois créés au cours de l'année.

Ce dernier chiffre devra être comparé avec le nombre de demandeurs d'emplois (stock fin 2024 + flux de nouveaux entrants) pour avoir une évaluation du niveau d'absorption des demandeurs d'emplois et de la trajectoire pour l'atteinte de la cible SCAPP qui est de parvenir au plein emploi productif en 2030.

Tableau 2 : Nombres d'emplois créées en 2025 à travers les initiatives et programmes

Initiatives et Programmes d'emplois	Nombre d'emplois
Projet d'employabilité I	11 574
Programme Mon Projet Mon Avenir 2025	4 500
Projet d'employabilité II	1 550
Programme d'appui aux entreprises	1 260

Programme de fabrication des briques – Mihneti	840
Appui aux petites unités de production – Mihneti	444
Programme agricole du Brakna (intégration de 500 ouvriers agricoles)	65
Auto-emploi pour 250 jeunes en situation de handicap	500
Programme du Bâtiment et Travaux Publics	400
Intermédiation – Prospection des opportunités d’emploi	714
Mon Projet Mon Avenir – version 4	370
Projet Riziculture – Campagne 2025	306
Projet de 600 emplois dans la pêche traditionnelle du poulpe – Mihneti	296
Projet BATAM – incubateur agricole de Boghé	270
Appui aux petits ateliers (C2D4 – Mihneti)	173
Programme de formation & emploi – Bassiknou	170
Auto-emploi des diplômés des Mahadras	150
Accélérateur agricole	150
Auto-emploi – chaînes de valeur viande rouge	200
Mauritanisation des emplois	100
Auto-emploi – transport urbain	100
Auto-emploi (formation, accompagnement & financement de 30 projets à Kankossa, Kiffa & Barkéol)	90
Migration circulaire	50
<b>TOTAL</b>	<b>24 272</b>

Source : MAJESSC

Il ressort du tableau 2 que plusieurs projets programmés dans le plan second plan d’action 2021-2025 enregistrent des réalisations significatives. C’est le cas des projets d’employabilité, des programmes « Mon Projet Mon Avenir » et « Mihneti » ainsi que les appuis à l’auto-emploi et aux petites et micro-entreprises.

Une réforme institutionnelle et structurelle a consisté à mettre en place depuis 2024 une architecture unifiée autour de l’Agence Techghil comme bras opérationnel, du programme « Mon Projet Mon Avenir (MPMA) » (financement et insertion des jeunes entrepreneurs), du Programme PE-AGR, (évaluation et accompagnement des AGR), du Programme VADAAT (post-financement, incubation, formation) et des Programmes PEJ (renforcement des compétences).

D’autres réformes ont porté sur l’unification des procédures via des plateformes numériques, la digitalisation complète du parcours du bénéficiaire, la restructuration du réseau PROCAPEC, l’Observatoire National de l’Emploi, la mise en place d’un mécanisme de coordination entre acteurs publics, privés et partenaires, la modernisation de l’Agence Techghil.

### **II.3. Promotion et protection de la jeunesse**

Les indicateurs de suivi du second plan d'action de la SCAPP ne comprennent pas un indicateur spécifique à la jeunesse et aux sports, probablement à cause de la nécessité de limitation de la batterie d'indicateurs à retenir pour ce plan stratégique et de l'arbitrage qui a été fait au niveau des indicateurs à retenir.

Cependant le bilan des réalisations peut être examiné au regard des orientations stratégiques de ce second Plan d'action de la SCAPP relatives à la promotion et à la protection de la jeunesse.

Ces orientations sont relatives à l'inclusion socio-économique des jeunes, notamment des migrants, la protection et la formation des jeunes, un meilleur développement de la jeunesse, du sport et de la culture.

Le bilan des réalisations et des réformes déclinées ci-après fait ressortir que les résultats des activités menés sont en adéquation avec ces orientations :

- Infrastructures Jeunesse : Rénovation et équipement de plusieurs maisons des Jeunes ; réception, équipement et mise en service de nouveaux espaces polyvalents.
- Infrastructures Sportives : aménagement de 14 espaces sportifs, inauguration du Stade de Sebkhah et avancées significatives dans plusieurs infrastructures sportives en cours de construction.
- Programmes et activités dédiés à la jeunesse : Organisation du Congrès de l'Autonomisation de la Jeunesse dans les 63 moughataas ; Lancement du Programme national de protection de la jeunesse et de lutte contre la drogue dans 32 quartiers ; Organisation du Sommet local de la Jeunesse pour le Climat.
- Activités sportives : accréditation de 300 clubs, associations et académies sportives, et de 15 fédérations sportives nationales.
- Service Civique : lancement de la plateforme nationale du Service Civique ; plusieurs conventions signées avec différents ministères et institutions nationales et internationales ; plus de 2400 volontaires mobilisés dans différentes activités dont le don de sang, la lutte contre la drogue, la sensibilisation aux produits toxiques utilisés dans l'orpillage, la « Marche bleue », l'accueil et l'orientation des patients dans les centres hospitaliers, la lutte contre la migration irrégulière ainsi que la relance du mouvement scout.

Les principales réformes conduites dans les domaines de la jeunesse et des sports ont porté sur l'élaboration d'un cadre de qualification et d'agrément des associations et clubs, l'adoption de plusieurs textes dont ceux d'application de la loi 2016-029 sur le sport, le décret 032-2025 du 20 mars 2025 régissant le service civique et décret 106-2025 du 21 juillet 2025 instituant le Prix du Président de la République pour le Volontariat.

## **II.4. Autonomisation de groupes sociaux et inclusion et protection sociales**

### **(i) Bilan de l'assistance aux groupes sociaux les plus vulnérables**

Les interventions du ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) durant l'année 2025 ont été marquées notamment par la poursuite de la mise en œuvre des programmes sociaux axés sur l'assistance aux groupes sociaux les plus vulnérables. Au total, les transferts monétaires aux malades indigents (oncologie, chroniques et dialyses), aux ménages vulnérables et aux personnes âgées ont atteint 219.000.000 MRU. Plusieurs actions phares ont été enregistrées dans cadre, dont :

- La prise en charge ou la contribution aux frais des soins de patients indigents : 56 patients évacués pour soins à l'étranger non couverts par une assurance maladie ; tous les patients indigents dans les hôpitaux nationaux pour un montant de 40 millions MRU ; 1168 patients en dialyse ; 155 malades en cardiologie.
- Transferts monétaires aux malades et personnes âgées au profit de : 829 malades d'oncologie et 6129 malades chroniques indigents pour un montant total de 83.704.500 MRU ; 1168 patients en dialyse pour un montant de 30.161.000 MRU ; 1400 personnes âgées pour un montant de 7 millions MRU lors de la fête El Adha.
- La mise en œuvre de la 3<sup>ème</sup> édition du programme social Ramadaniyatt qui a bénéficié à 10.000 ménages vulnérables pour un montant de 50 millions MRU au bénéfice de femmes chefs de ménages pauvres, des personnes âgées, des patients atteints de maladies chroniques et des personnes en situation de handicap, des enfants polyhandicapés et autistes réparties dans l'ensemble des wilayas.
- Adoption par le Gouvernement de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS 2025-2035).
- Dématérialisation des services offerts par la mise en place d'une plateforme numérique dénommée TOUMOUI – EBCHIR pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des ressources budgétaires.

### **(ii) Inclusion des personnes en situation de handicap**

Les actions phares suivantes ont été enregistrées dans le domaine de l'inclusion et de la promotion des droits des personnes handicapées :

- Des transferts au profit de 12.000 ménages ayant des personnes avec handicap à Nouakchott et de 8384 ménages avec enfants handicapés ou polyhandicapés pour un montant total de 210.920.000 MRU ainsi que la remise d'aides techniques au profit de 770 personnes handicapées.
- La formation spécialisée de 1272 enfants handicapés à travers un vaste réseau de 13 structures d'accueil dans sept wilayas du pays.

- L'émission de 18 500 cartes de personne en situation de handicap et prise en charge des frais d'assurance maladies au profit de 3766 personnes handicapées.
- Adoption de la Stratégie Nationale d'Inclusion et de Promotion des Personnes Handicapées (SNIPDPH 2025-2035).

***(iii) Autonomisation des femmes, préservation de la famille et protection de la petite enfance***

Au niveau de la protection de la famille, de l'autonomisation des femmes et de la protection de leurs droits, les actions phares suivantes ont été réalisés :

- Renforcement des capacités des femmes et des filles, de protection et de promotion de leurs droits : (i) Financement de 296 AGR au profit des femmes organisées en coopératives dans les wilayas du Hodh Charghi, Hodh Gharbi, Assaba, Brakna et Tagant pour une enveloppe financière de 11.840.000 MRU et conception d'un programme de promotion de l'autonomisation économique des femmes ; (ii) Mise en place de différentes plateformes électroniques respectivement pour l'enregistrement des compétences KEVAAT féminines, l'autonomisation des femmes rurales et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles ; (iii) Formation de 682 filles et femmes à travers 45 ateliers dans 16 antennes du Centre de Formation pour l'Autonomisation des Femmes et financement de 30 trousseaux de production et 24 AGR au profit des 54 sortantes du CFPF.
- Promotion de la stabilité familiale : (i) établissement d'un partenariat avec l'ordre national des huissiers pour une meilleure coordination de l'exécution des jugements et le traitement de 2608 cas de litiges familiaux ; (ii) création et équipement d'une société nationale appelée "El oussra TV", qui a produit des séries et des programmes traitant de diverses questions sociales.
- Prévention de la malnutrition : (i) Dépistage de la malnutrition chez 17 086 enfants et 18 122 femmes ; (ii) Prise en charge de 3 543 cas d'enfants en situation de malnutrition modérée, ouverture de 4 centres pilotes de nutrition, de 15 unités dans les structures préscolaires et de 162 unités de nutrition communautaire.
- Protection des enfants : (i) Numérisation des dossiers d'agrément des jardins d'enfants ; (ii) Accueil et prise en charge alimentaire, scolaire et sanitaire de 1 520 enfants en difficulté familial, intégration de 1316 enfants dans les écoles et de 119 enfants en milieux professionnels ; (iii) Elaboration d'une stratégie nationale de développement du préscolaire.

***II.5. Solidarité nationale et lutte contre l'exclusion***

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) a poursuivi, intensifié et diversifié ses interventions de réduction durable de la pauvreté, de renforcement de l'inclusion sociale et économique et de consolidation

de la cohésion nationale dans l'ensemble des wilayas du pays, dans le cadre de ses six programmes (ALBARAKA–TAAMIR, TEKAVOUL, Registre Social, DARI, TEMWINE et CHEYLA) ainsi que les deux programmes PPDN et PPGA.

**i. Accès décent aux services publics de base et à un cadre de vie amélioré**

- Dans le cadre de l'exécution du Programme DARI pour l'habitat social, 18 chantiers majeurs de plus de 2 000 logements dans 10 wilayas sont en construction, réhabilitation ou finalisation dans plusieurs wilayas, accompagnés d'équipements essentiels, pour améliorer le cadre de vie et lutter contre la précarité urbaine et rurale (Tableau 3). Des travaux d'infrastructures complémentaires ont été lancés afin d'assurer la viabilité complète des zones d'habitation créées, pour un montant total de 149,44 millions MRU.

Tableau 3 : Parc de logements sociaux en cours de construction ou d'achèvement (Dari)

Site	Nombre	Taux d'exécution
Rosso	216 logements sociaux (HAG)	30 %
Kaédi	216 logements sociaux (HAG)	2 %
Kiffa	308 logements sociaux (HAG)	98,5 %
Aioun	134 logements sociaux (HAG)	2 %
Néma	134 logements sociaux (HAG)	0 %
Atar	134 logements sociaux (HAG)	2 %
Atar	50 logements (HAG)	65 %
Akjoujt	40 logements sociaux (HAG)	95 %
Nouadhibou	684 logements (HC) (6 lots)	35%-99%
Zouérate	396 logements (HC) (3 lots)	90,5% - 99 %
Boulahrath	100 logements sociaux	5% - 10%

Source : Données TAAZOUR

- Des infrastructures sociales ont été réalisées en 2025 dans plusieurs wilayas par le Programme CHEYLA pour améliorer l'accès aux services sociaux de base des populations des zones rurales, semi-rurales et périurbaines du pays. Au total, plus de 80 projets d'infrastructures sociales essentielles ont été réalisés ou engagés à travers toutes les wilayas de l'intérieur, dont : (i) construction et réhabilitation de postes de santé (12) ; (ii) Installation de forages, châteaux d'eau, réseaux d'adduction ; (iii) Construction de collèges, écoles fondamentales et salles de classe (35 projets) ; (iv) Électrification de localités rurales par minicentrales solaires et réseaux (24) (Tableau 4).

Tableau 4 : Programme Cheyla d'infrastructures sociales en 2025

Secteur	Achevés	En cours	Réhabilités
<b>Santé</b>	6 PS, dont Wad Inity (Hodh Echarghi) Nouawdar (Hodh Echarghi) Sarandougou (Brakna) Sekam Lemradine et Lemteyine (Tarza)	4 PS, dont : Oum Lahyadh (Hodh El Gharbi) – 40 % Tijar et Zegha (Assaba) – 50 %	1 CS Réhabilitation complète du Centre de santé d'El

		Toueichi Edebaye (Assaba) – 25 % Seiv El Avia (Hodh Echarghi) – 45 %	Ghouiya (Tagant)
<b>Education</b>	Collège Bouratte (Brakna) Collège Batha (Gorgol) École Ebden (Trarza) Nouvelle École Kaédi (Gorgol) Écoles Jeigui 1 et 3 (Hodh Echarghi) Collège Daghveg (Assaba)	École Rayan (Trarza) – 95 % École Gueler (Assaba) – 90 % Collège Laweissi (Assaba) – 70 % École Lekrae / Soudoud (Tagant) – 70 % École Reg de Koundi 3 (Trarza) – 50 % École Ould Moutali (Nouakchott) – 95 %	
<b>Hydraulique</b>	7 forages équipés à Barkéol (Assaba)	Un château d'eau de 100 m <sup>3</sup> en construction à Keur Macene (Trarza) – 70 % Raccordement de 8 localités aux points d'eau dans la commune de Ndiago (Trarza) – 70 % 15 forages de reconnaissance dans le Brakna	
<b>Energie</b>	Électrification de 24 localités rurales via mini-centrales solaires photovoltaïques : Radhi, Legrane, Ouad Amour, Bassinguidi Aine Savra, Nimlane, Ndiadjebenni Chorfa, Ejar Soninké Bouanz, Lembeidi Assagha Et autres localités du Gorgol, Tagant, Hodh, Brakna et Guidimakha	Travaux d'extension du réseau au PK7 de Rosso (Trarza) – 80 % Raccordement de 9 localités aux réseaux existants – 65 %	

Source : Données TAAZOUR

- Deux programmes majeurs ont été lancés en 2025 avec des composantes d'accès aux services qui vont rehausser l'échelle d'intervention : Le Programme Prioritaire de Développement de Nouakchott (PPDN) et le Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services nécessaires au Développement Local. Le PPDN a déjà permis en 2025 la construction, la réhabilitation ou l'extension de 120 établissements scolaires dont 96 déjà achevés dans 7 moughataas de Nouakchott à la date du 21 novembre 2025. Quant au Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services, il a été lancé officiellement le 6 novembre 2025 et comprend la construction de 1936 salles de classe et 67 postes de santé dans 6 wilayas à forte vulnérabilité.

**ii. Accès de membres de ménages pauvres et vulnérables à des emplois décents et à des AGR**

- Le Programme ALBARAKA – TAAMIR qui vise l’inclusion économique, le changement des mentalités et le renforcement de la résilience économique des ménages pauvres, a soutenu les filières productives, accompagné les coopératives rurales et urbaines et construit des infrastructures communautaires essentielles dans 10 wilayas, avec plus de 45 boutiques communautaires (AGR), plus de 120 moulins à grains installés, plus de 90 congélateurs solaires distribués, plus de 60 tricycles professionnels attribués, plus de 300 kits alimentaires pour ménages vulnérables, plus de 10 pompes solaires et équipements hydrauliques pour périmètres agricoles, plus de 5 km de pistes rurales réalisées. A cela s’ajoutent la 2<sup>ème</sup> phase du programme HAYAT JEDIDA (construction de 30 bassins en béton, distribution de matériel horticole, semences, engrais et appui aux systèmes d’irrigation solaire), la réhabilitation et l’équipement de 15 mosquées à Toujounine (80% d’avancement), le lancement du Programme Mahadra au profit de 399 enfants (apprentissage du Saint Coran), l’accès social à l’eau dans les quartiers vulnérables (140 cuves de 10 tonnes à Toujounine).

### iii. Renforcement du pouvoir d’achat des ménages les plus pauvres

- En 2025, TEKAVOUL (filets sociaux) a soutenu la résilience et l’inclusion socio-économique de nombreux ménages, à travers trois instruments complémentaires (transferts monétaires réguliers, transferts réactifs aux chocs et subventions d’inclusion économique) selon une procédure totalement digitalisée et basée sur le registre social. Les résultats atteints par Tekavoul sont récapitulés dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Bilan 2025 de TEKAVOUL (Filets sociaux)

Volet Tekavoul	Taux d’exécution	Coût total (MRU)	Nombre de ménages bénéficiaires	Zone d’intervention
Transfert régulier (Transferts monétaires sociaux)	98%	943 286 400	133 000	National
Tekavoul Choc (Filets sociaux adaptatifs)	97%	120 995 200	10 494	National (zones impactées par chocs)
Subvention Inclusion Économique (Sortie durable de la pauvreté)	99%	38 962 000	3 388	Gorgol, Assaba, Guidimakha
<b>TOTAL 2025</b>		<b>1 103 243 600</b>	<b>146 882</b>	

Source : TAAZOUR

- Le Programme TEMWINE visant la maîtrise du pouvoir d’achat et la sécurisation des approvisionnements alimentaires à travers l’accès aux denrées de base a connu en 2025 une réforme structurelle marquée par la fermeture progressive des anciens circuits coûteux de gestion, la mise en place de 360 boutiques homologuées dans les trois wilayas de Nouakchott avec distribution de cartes TEMWINE numérisées, la

redistribution des charges de fonctionnement vers l'amélioration de l'offre en denrées, la régularisation sociale des employés et l'approvisionnement régulier de 1750 boutiques à l'intérieur du pays bénéficiant à 131 550 ménages (coût total : 1 126 866 000 MRU), l'ouverture de 810 SAVS (Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité) pour un coût de 65 000 000 MRU et une contribution à l'opération Ramadan de 37 000 000 MRU.

#### **iv. Registre Social pour le ciblage des interventions**

Les activités du Registre Social menées en 2025 ont couvert toutes les wilayas du pays et ont atteint plus de 183 000 ménages mis à jour, visités ou enquêtés pour un montant total de 71 158 326 MRU (Tableau 6). Ces opérations, la modernisation des outils numériques et l'intégration de nouveaux modules d'interopérabilité ont rendu le registre plus fiable et moderne et couvrant l'ensemble du territoire au service du ciblage social en Mauritanie.

Tableau 6 : Réalisations du Registre Social 2025

Type d'activité	Nombre de ménages	Coût total (MRU)
Mise à jour des données (milieu rural et urbain)	122 707	48 218 672
Collecte Temwine – phase pilote	4 150	1 117 636
Contrôle qualité et vérification terrain	76 768	10 301 995
Enquêtes méthodologiques	8 000	11 520 023
<b>Total</b>	<b>183 625</b>	<b>71 158 326</b>

Source : TAAZOUR

## **II.6. Renforcement de la sécurité alimentaire**

Les activités du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) au cours de l'année 2025 ont visé l'assistance aux ménages vulnérables, le renforcement du pouvoir d'achat des ménages vulnérables, la lutte contre la malnutrition infantile et le renforcement des capacités de résilience des collectives ainsi que l'assurances aux réfugiés maliens.

### **(i) Assistance aux ménages vulnérables**

L'assistance du CSA en 2025 aux populations en insécurité alimentaire ou victimes de catastrophes naturelles a touché 107 444 ménages (Hors VCT) pour un montant total de 262 964 281 MRU. Les différents volets de cette assistance figurent dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : Assistance aux ménages vulnérables par le CSA

Type d'assistance	Quantité	Nombre bénéficiaires	Coût (MRU)	Zone couverte
Distribution gratuite	6.141 tonnes	91.975	140.136.671	Nouakchott et toutes wilayas
Transfert monétaire		6.774	85.530.400	Moughataas prioritaires

Secours d'urgence aux sinistrés victimes de catastrophes	351 tonnes de produits alimentaires et 2.352 Kits d'abris (tentes, couvertures, nattes, matériels d'hygiène, etc...)	5.195	29.946.550	
Assistance alimentaire spécifique	230 tonnes de produits alimentaires	3.500	5.400.660	
Vivres Contre Travail » (assainissement urbain)	98 tonnes de produits alimentaires		1.950.000	
<b>Total</b>		<b>107 444 (Hors VCT)</b>	<b>262 964 281</b>	

Source : Données CSA

### (ii) Appui au pouvoir d'achat des populations démunies

Le soutien du CSA au pouvoir d'achat des ménages démunis à travers la vente subventionnée de produits de base, a coûté en 2025 un montant de 292 000 000 MRU, hors Temwine supporté par TAAZOUR dans le cadre d'une convention avec le CSA (Tableau 8).

Tableau 8 : Appui au pouvoir d'achat des populations démunies par Le CSA

Type d'opération	Quantités	Bénéficiaires	Coût (MRU)	Zone couverte
Opération Ramadan (35 points de ventes à prix social)	6 210 tonnes de produits alimentaires	78.000 ménages défavorisés	124.000.000	Nouakchott et capitales régionales
Stocks Alimentaires villageois de Sécurité (2.526 SAVS)	12.854 tonnes de produits alimentaires		168.000.000	
Programme des 1452 boutiques TEMWIN (Convention avec TAAZOUR)	61.058 tonnes toutes denrées confondues			Intérieur du pays
<b>TOTAL (Hors Temwine)</b>			<b>292 000 000</b>	

Sources : Données CSA

### (iii) Lutte contre la malnutrition infantile

Le tableau 9 ci-dessous présente les actions menées par le CSA en 2025 en matière de lutte contre la malnutrition aiguë et modérée chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes ou allaitantes.

Tableau 9 : Lutte contre la malnutrition par le CSA

Type d'opération	Quantités	Bénéficiaires	Coût (MRU)	Zone couverte
108 Centres de Récupération	67 tonnes de farine enrichie	3.780 enfants de moins de 5 ans	10.780.000	

Nutritionnelle Ambulatoire (CRENAM)		et femmes enceintes ou allaitantes		
Distribution spéciale	550 tonnes de produits rations sèches	10.000 femmes enceintes ou allaitantes	1.580.000	Zones vulnérables
Cantines Scolaires (Convention entre le l'Education Nationale, TAAZOUR et CSA)	2.430 tonnes de produits alimentaires	114.175 élèves dans 1.119 écoles		
<b>TOTAL</b> (Hors cantines scolaires)			<b>12 360 000</b>	

Source : Données CSA

#### (iv) Renforcement des capacités de résilience collectives

En 2025, le CSA a mené des actions de renforcement de la résilience communautaire tel qu'il ressort du tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10 : Micro-projets, AGR et appuis à la production par le CSA

Type d'opération	Nombre	Bénéficiaires	Coût (MRU)	Zone couverte
Microprojets de création d'actifs et de réhabilitation des moyens d'existence (Digues, diguette, clôtures de zones agricoles, seuils de ralentissement, hydraulique pastorale, forages etc...)	233		41.000.000	Toutes Wilayas
Activités génératrices de revenus (AGRs) : Ateliers de couture, dépôt de gaz, dépôt de briques, boucherie ...	55		40.000.000	Milieu rural
Programme Intrants agricoles (en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire)	33.698 T d'engrais et 153.647 litres de d'herbicides	Agriculteurs de la filière riz et des cultures de maraichage		Vallée du Fleuve Sénégal
<b>TOTAL</b> (Hors Intrants agricoles)			<b>81 000 000</b>	

Source : Données CSA

#### (v) Assistance aux réfugiés maliens

En 2025, l'assistance du CSA aux réfugiés maliens du Camp de M'Berra (130.000 personnes) a comporté : (i) une distribution de 6.107 tonnes de produits alimentaires toutes denrées confondues ; et (ii) des cash transferts d'un montant global 58.847.700 MRU pour l'achat des vivres et des produits d'hygiène.

### III. FINANCEMENT DU CHANTIER

Le tableau 11 ci-dessous récapitule les dépenses citées dans les parties narratives du présent rapport. Les dépenses du budget consolidé d'investissement du chantier 6 en 2025 figurent dans le tableau 12 tandis que le budget ordonnancé par les départements figure dans le tableau 13.

Tableau 11 : Coûts de programmes sociaux

MAJESCC	Promotion de l'emploi productif	
	Promotion et protection de la jeunesse	
MASEF	Transferts monétaires aux malades indigents, aux ménages vulnérables et aux personnes âgées	<b>219 000 000</b>
	Programme Ramadaniyatt	<b>50 000 000</b>
	Transferts aux personnes avec handicap	<b>210 920 000</b>
	AGR Coopératives de femmes	<b>11 840 000</b>
TAAZOUR	Programme ALBARAKA – TAAMIR	
	Programme CHEYLA	
	Programme DARI	
	Programme DARI -Infrastructure de viabilisation	<b>149 440 000</b>
	Programme Prioritaire de Développement de Nouakchott (PPDN) et le Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services	
	Tekavoul	<b>1 103 243 600</b>
	Appui au pouvoir d'achat (Temwine, SAVS et Opération Ramadane)	<b>1 228 866 000</b>
	Registre social	<b>71 158 326</b>
CSA	Assistance aux ménages vulnérables	<b>262 964 281</b>
	Appui au pouvoir d'achat (Opération Ramadane et SAVS)	<b>292 000 000</b>
	Lutte contre la malnutrition	<b>12 360 000</b>
	Micro-projets et AGR	<b>81 000 000</b>
	Assistance aux réfugiés maliens	<b>58 847 700</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 751 639 907</b>

Sources : Bilans MASEF, MAJESCC, TAAZOUR, CSA

Tableau 12 : Dépenses du budget consolidé d'investissement du chantier 6 en 2025 (en MRU)

Département	Etat	Extérieur	Total
CSA	183 422 231	208 032 251	391 454 482
TAAZOUR	6 328 462 537	675 590 761	7 004 053 298
MASEF	33 313 190	-	33 313 190
MAJESCC	682 633 620	538 150 796	1 220 784 416
<b>Total</b>	<b>7 227 831 578</b>	<b>1 421 773 808</b>	<b>8 649 605 386</b>

Source : MAED/BCI 2025

Tableau 13 : Budget ordonnancé des départements du chantier 6 (en MRU)

Département	2024	2025
CSA	1 284 623 978	720 358 845
TAAZOUR	5 244 536 964	6 628 692 910
MASEF	955 568 797	1 023 522 725
MAJESCC	465 967 377	1 666 036 593
<b>Total</b>	<b>7 950 697 115</b>	<b>10 038 611 073</b>

Source : DGB/MF

## IV. ANALYSE DES DEFIS ET CONTRAINTES

Malgré les progrès enregistrés au titre de l'année 2025 dans la mise en œuvre du Chantier 6 relatif à la promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture et de la résilience des couches les plus vulnérables, plusieurs défis et contraintes majeurs continuent de limiter l'atteinte des objectifs fixés par le second Plan d'Action de la SCAPP. Ces contraintes sont de nature structurelle, institutionnelle, financière et opérationnelle.

### Défis liés à la dynamique du marché du travail

Le marché du travail demeure caractérisé par une insuffisance structurelle de création d'emplois décents au regard de la forte pression démographique, notamment liée à l'afflux annuel de jeunes entrants. En dépit des efforts consentis, le niveau de sous-utilisation de la main-d'œuvre reste élevé, traduisant l'ampleur des besoins non satisfaits en matière d'emploi.

Par ailleurs, la prédominance du secteur informel, qui concentre l'essentiel des emplois, limite les gains de productivité, la protection des travailleurs et l'élargissement de l'assiette fiscale. Cette situation est exacerbée par une diversification encore limitée de l'économie nationale, fortement dépendante des secteurs extractifs, peu intensifs en main-d'œuvre.

### Contraintes relatives à l'adéquation formation-emploi

L'un des principaux défis réside dans la persistance du décalage entre les compétences produites par le système de formation et les besoins réels du marché du travail. Malgré la mise en œuvre de programmes d'employabilité et de formation professionnelle, leur impact reste limité en termes d'insertion durable.

Ce constat s'explique notamment par la faible implication du secteur privé dans la définition des curricula, l'insuffisance des dispositifs de formation en alternance et l'absence de mécanismes systématiques de suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

### Défis liés à la jeunesse et à l'inclusion sociale

La structure démographique du pays, marquée par une forte proportion de jeunes, constitue à la fois une opportunité et un défi majeur. Les disparités persistantes, notamment en matière d'accès à l'emploi entre les jeunes, les femmes et les populations rurales, traduisent des inégalités structurelles encore importantes.

En outre, la territorialisation des politiques publiques en faveur de la jeunesse demeure insuffisante, avec une concentration des interventions dans certaines zones au détriment des régions les plus vulnérables. La participation des jeunes aux processus décisionnels et aux politiques publiques reste également limitée.

### **Contraintes du système de protection sociale et de résilience**

Le système de protection sociale, bien qu'en progression, demeure confronté à des défis importants liés à la fragmentation des interventions et à la faiblesse de la coordination entre les différents acteurs institutionnels. L'intégration des dispositifs, notamment autour du registre social unifié, reste incomplète.

La couverture des filets sociaux demeure encore limitée au regard de l'ampleur des besoins, et les mécanismes de réponse aux chocs, notamment climatiques et économiques, nécessitent d'être davantage consolidés et institutionnalisés dans une logique de protection sociale adaptative.

### **Contraintes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle**

Les populations vulnérables continuent de faire face à des risques élevés d'insécurité alimentaire, exacerbés par les aléas climatiques et les chocs économiques. La coordination intersectorielle entre les acteurs intervenant dans la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale reste perfectible.

Par ailleurs, l'intégration systématique des dimensions nutritionnelles dans les programmes de transferts et d'assistance demeure encore insuffisante, limitant l'impact global des interventions sur le bien-être des populations.

### **Contraintes institutionnelles et de gouvernance**

La multiplicité des intervenants dans le cadre du Chantier 6 constitue un défi en matière de coordination et de pilotage stratégique. Les mécanismes de gouvernance multisectorielle, bien que prévus, ne sont pas toujours pleinement opérationnels.

En outre, les capacités institutionnelles en matière de planification, de suivi-évaluation et de production de données statistiques demeurent limitées, ce qui affecte la qualité du pilotage et de la prise de décision.

### **Contraintes financières et d'efficience**

La mobilisation des ressources financières reste insuffisante au regard des besoins croissants liés aux interventions sociales. La dépendance relative aux financements extérieurs constitue également un facteur de vulnérabilité pour la pérennité de certains programmes.

Par ailleurs, des marges d'amélioration subsistent en matière d'efficience dans l'allocation des ressources, notamment en ce qui concerne le ciblage des bénéficiaires et la priorisation des interventions dans les zones à forte vulnérabilité.

### **Contraintes liées au système de suivi-évaluation**

Le dispositif de suivi-évaluation du chantier est confronté à des insuffisances en termes de disponibilité, de fiabilité et de désagrégation des données. Certains indicateurs clés ne sont pas régulièrement renseignés, ce qui limite l'appréciation précise des performances.

L'absence d'un système intégré de suivi des interventions du Chantier 6 et le manque de coordination entre les systèmes d'information sectoriels constituent également des contraintes majeures pour une évaluation efficace des résultats.

## **V. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CHANTIER**

Au regard des progrès enregistrés en 2025, mais également des défis structurels persistants mis en évidence dans le cadre de la mise en œuvre du Chantier 6, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions en matière d'emploi, de jeunesse, de protection sociale et de sécurité alimentaire.

### **Emploi et travail décent**

- Accélérer la mise en œuvre de politiques sectorielles intensives en emplois, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, du BTP, des services, de l'économie verte et du numérique, afin de réduire progressivement le besoin non satisfait d'emplois qui concerne encore près du tiers de la main-d'œuvre.
- Renforcer les mécanismes d'adéquation entre formation et emploi à travers : (i) l'implication accrue du secteur privé dans la définition des curricula ; (ii) le développement de la formation duale et des stages professionnalisants ; (iii) la généralisation des dispositifs d'accompagnement post-formation et post-financement.
- Consolider la réforme institutionnelle du secteur de l'emploi autour de l'Agence Techghil et renforcer l'interopérabilité entre les dispositifs d'appui et les programmes d'employabilité.

- Renforcer les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle durable des bénéficiaires des programmes d'emploi et d'auto-emploi.
- Accélérer la formalisation progressive des activités économiques informelles, notamment à travers des mécanismes simplifiés d'enregistrement, de fiscalité adaptée et d'accès à la protection sociale.
- Développer des mécanismes spécifiques d'appui à l'emploi des jeunes et des femmes dans les wilayas à forte vulnérabilité économique et sociale.

### **Jeunesse, sports et service civique**

- Renforcer la territorialisation des politiques publiques de jeunesse à travers une meilleure couverture régionale des infrastructures, espaces polyvalents et programmes d'accompagnement.
- Instituer un mécanisme permanent de participation des jeunes aux politiques publiques, notamment à travers des cadres consultatifs locaux et régionaux.
- Consolider le dispositif national du service civique en élargissant les domaines d'intervention des volontaires et en renforçant leur encadrement et leur formation.
- Poursuivre les efforts de modernisation du cadre réglementaire du sport et renforcer l'appui aux fédérations, académies et clubs sportifs.
- Renforcer les programmes de prévention de la drogue, de la migration irrégulière et des violences sociales ciblant les jeunes.

### **Protection sociale et inclusion**

- Accélérer la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS 2025-2035) afin de consolider l'approche intégrée de protection sociale.
- Renforcer l'intégration des dispositifs de ciblage autour du Registre Social national et améliorer l'interopérabilité des systèmes d'information des institutions intervenant dans le domaine social.
- Étendre progressivement la couverture des filets sociaux adaptatifs, notamment Tekavoul Choc et les mécanismes de réponse aux catastrophes naturelles et aux crises économiques.
- Renforcer les programmes d'autonomisation économique des femmes à travers l'élargissement des AGR, l'accès au financement et l'accompagnement entrepreneurial.
- Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion et de Promotion des Personnes Handicapées (SNIPDPH 2025-2035) et renforcer l'accessibilité des services sociaux de base.

- Consolider les dispositifs de prise en charge des enfants vulnérables et accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du préscolaire.

### **Solidarité nationale et lutte contre l'exclusion**

- Poursuivre l'extension des programmes structurants de TAAZOUR, notamment DARI, CHEYLA, TEKAVOUL et ALBARAKA-TAAMIR, en ciblant prioritairement les zones à forte pauvreté multidimensionnelle.
- Accélérer l'achèvement des infrastructures sociales et des logements sociaux en cours de réalisation afin d'améliorer durablement les conditions de vie des populations vulnérables.
- Renforcer les mécanismes de maintenance, de durabilité et de gestion communautaire des infrastructures sociales réalisées.
- Consolider les mécanismes digitaux de gestion des transferts sociaux afin d'améliorer la transparence, le ciblage et l'efficacité des interventions.

### **Sécurité alimentaire et nutritionnelle**

- Renforcer la coordination intersectorielle entre le CSA, TAAZOUR, les départements en charge de l'agriculture, de la santé et de la protection sociale dans le cadre des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Consolider les dispositifs nationaux de prévention et de réponse aux crises alimentaires, notamment à travers un stock national de sécurité alimentaire et les mécanismes d'alerte précoce.
- Renforcer les programmes de résilience communautaire et d'appui aux moyens d'existence dans les zones rurales et vulnérables.
- Développer davantage les programmes de nutrition communautaire et renforcer l'intégration de la dimension nutritionnelle dans les filets sociaux et les programmes scolaires.
- Améliorer l'efficacité des dispositifs d'assistance aux réfugiés et populations affectées par les crises humanitaires.

### **Gouvernance, financement et suivi-évaluation**

- Renforcer le pilotage multisectoriel du Chantier 6 à travers une meilleure opérationnalisation des cadres de coordination entre les institutions concernées.
- Renforcer les capacités statistiques et de suivi-évaluation des départements sectoriels afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données.
- Mettre en place un système intégré de suivi des interventions du Chantier 6 permettant un meilleur suivi des indicateurs, des bénéficiaires et des impacts.

- Généraliser la désagrégation des indicateurs par sexe, âge, handicap et zone géographique afin de mieux orienter les politiques publiques.
- Accroître les ressources nationales allouées aux programmes sociaux et renforcer la mobilisation de financements innovants et de partenariats public-privé.
- Améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources publiques à travers un meilleur ciblage géographique et social des interventions.

## VI. ANNEXES

### VI.1. Projets programmés dans le Plan d'Action pour le chantier 6

Tableau 14 : Liste des Projets programmés dans le plan d'action pour le chantier 6

Intervention	Projets	Budget à horizon 2025 (Millions MRU)	Responsable du projet	Niveau de maturité du projet en 2021	Degré de réalisation
<b>Chantier 6 : Promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture, et de la résilience des couches les plus vulnérables</b>					
<b>6.1 et 6.2 : Promotion de l'emploi productif et du travail décent / Promotion et protection de la jeunesse</b>	Projet EMPLOI AFD	85		En cours d'exécution	
	Projet EMPLOI jeunes en milieu urbain	-		Faible	
	Projet d'Appui à l'Employabilité des Jeunes Vulnérables en Mauritanie	1.460,80	BM	En cours d'exécution	Exécution en cours
	Programme Mon projet Mon avenir (horizon 2025)	131,5	MEFTP	En cours d'exécution	Exécution en cours
	Projet PACSEM ENERGIE	-		Faible	
	PECOBAT : amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des pme par le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisante dans les chantiers écoles construction	128	UE	En cours d'exécution	Achevé en 2022
	Projet PEJ employabilité jeunes	42		En cours d'exécution	Exécution en cours
	Projet MEHENTI	15		En cours d'exécution	Exécution en cours
	Programme STAGI PATRONAT (PNUD)	-		Faible	Exécution en cours
	Promotion de l'emploi et amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes aux alentours des espaces naturels protégés du secteur nord de Mauritanie	400	UE	En cours d'exécution	
Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale	560	UE	En cours d'exécution	Projet arrêté en 2024	
Programme AGR	30,33		En cours d'exécution		
<b>6.3 : Renforcement de la protection et</b>	Programme DARI	125		En cours d'exécution	Exécution en cours
	Programme CHEYLA	1.529,00		En cours d'exécution	Exécution en cours

Intervention	Projets	Budget à horizon 2025 (Millions MRU)	Responsable du projet	Niveau de maturité du projet en 2021	Degré de réalisation
<b>de la résilience sociale</b>	Programme TEKAVOUL : Renforcer l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat	138		En cours d'exécution	Exécution en cours
	Programme Promotion des Droits des Handicapés	-		Faible	En cours d'exécution
	Projet Consolidation Protection Enfance	-		Faible	PAS ENCORE
	Pilotage Stratégie Protection Sociale	-		Faible	Exécution en cours
	Programme Genre, Autonomisation et lutte contre les VBG	-		Faible	En cours d'exécution
<b>6.4 : Renforcement de la sécurité alimentaire</b>	Programme TEMWINE	2.537,00	Etat	En cours d'exécution	Exécution en cours
	Programme AL BARAKA	-		Moyen	Exécution en cours
	Programme EMEL	-		Moyen	Exécution en cours
	Projet Renforcement capacités de stockage	449		En cours d'exécution	Achevé en 2024
	Résilience et sécurité Alimentaire (SAVS)			Faible	Exécution en cours
	Renforcement des capacités productives des pop, rurales de Lehdade	210	Etat	En cours d'exécution	
	Programmes appui aux CRENAM-Nutrition	232		En cours d'exécution	Exécution en cours
	Programme Nutrition scolaire	-		Faible	Exécution en cours
	Programmes secours d'urgence et vivres gratuits	135	Etat	En cours d'exécution	Exécution en cours
	Programme Intrants agricoles en zones enclavées	-		Moyen	Exécution en cours
	Dispositif National DCAN	96		En cours d'exécution	Exécution en cours
	Mise en place d'un Stock National de Sécurité Alimentaire	1.140,00	Etat	En cours d'exécution	
	Renforcement des Services Logistiques et Acheminement pour les Urgences	209,5	Etat	En cours d'exécution	

## VI.2. Bibliographie

Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)

- Bilan des principales réformes et activités réalisées en 2025

Ministre de l'Autonomisation de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service civique (MAJESCC)

- Bilan des principales réformes et activités réalisées en 2025

Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)

- Bilan des principales réformes et activités réalisées en 2025

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion - TAAZOUR

- Bilan des principales réformes et activités réalisées en 2025

ANSADE

- Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages 2019-2020
- Recensement Général de la Population et de l'Habitat en Mauritanie RGPH 2023
- Enquête Trimestrielle de l'Emploi ENTE 2025

MEF

- Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030
- Plan d'action de la SCAPP 2021-2025
- Décret 2019-085 portant organisation du dispositif institutionnel de formulation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPP, 2019
- Loi d'orientation 2018-021 relative à la SCAPP, 2018

MAED

- Budget consolidé d'investissement (BCI) sur financement extérieur 2025
- Budget consolidé d'investissement (BCI) sur financement Etat 2025

Nations Unies

- Agenda 2030-Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015
- Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, 2017, Révision 2024